



Décembre  
2014

### Mot du Maire

Urvillaises, Urvillais,

Voici l'édition du deuxième bulletin communal, concentré de l'activité et des événements survenus dans la commune depuis cet été.

Des temps d'hommages tout d'abord, avec la suite des commémorations liées au 70<sup>e</sup> anniversaire du débarquement du 6 juin 44 au cimetière polonais, puis le 11 novembre pour les soldats de la guerre 14-18 place de la Mare.

Le suivi des projets ensuite, avec les travaux d'aménagement de voirie dans le secteur de la nouvelle école qui se sont achevés. Désormais parents et enfants peuvent se rendre à l'école dans de bonnes conditions de sécurité.

**\*ATTENTION LA VITESSE DANS CE SECTEUR EST LIMITEE A 30 ET 50 KM/HEURE\***

De nouveaux chantiers ont démarré et le programme se poursuivra l'an prochain, mais nous devons certainement l'adapter dans le temps. Comme vous le savez, les dotations de l'Etat sont en baisse ; de ce fait les communes doivent réduire leurs dépenses. Alors prudence, sinon la fiscalité pourrait évoluer à la hausse.

Enfin, je tiens à vous rappeler quelques règles de civisme. Tout d'abord, les trottoirs aux piétons, la voirie aux automobilistes. D'autre part, l'hiver approche avec son lot d'intempéries. Les arbres en surplomb des voiries provoquent des zones ombragées et humides sur la chaussée la rendant en cas de gel ou neige, beaucoup plus dangereuse. Certaines haies ou arbres doivent être élagués. Avis aux villageois concernés. Il en va de la sécurité de tous et la commune ne peut pas toujours être tenue pour seule responsable !!!

BONNE LECTURE ET BONNE FIN D'ANNEE A VOUS TOUS

Nicole Goubert

### SOMMAIRE

*Mot du Maire*

*Compte rendu des conseils municipaux*

*Cérémonies et commémorations*

*Animations et vie des associations*

*Aménagements et travaux*

*Urville, hier et aujourd'hui*

*Informations pratiques*



# Compte rendu des conseils municipaux

## Conseil du 20 juin :

Le conseil a désigné 3 délégués pour les élections sénatoriales.

Il est décidé de créer un emploi saisonnier d'agent d'entretien polyvalent ainsi qu'un poste administratif à temps partiel.

## Conseil du 3 juillet :

Le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme a été présenté par le cabinet TECAM

Le conseil valide le choix de l'entreprise HAMEL pour le démaillage de la toiture de l'église et le nettoyage du clocher (montant 4833€)

Concernant les anciens locaux du groupe scolaire, le conseil décide de créer un groupe de réflexion pour évaluer les possibilités d'évolution du site.



Le 22 août, était présente au cimetière polonais d'Urville-Langannerie Madame Ewa KOPACZ, Présidente de la Diète polonaise

## Conseil du 11 septembre :

Les indemnités de gardiennage de l'église et des cimetières (montant annuel de 474,22€) et l'indemnité du receveur municipal ont été reconduites.

Suite à des dégradations récurrentes, le conseil ne souhaite pas engager les réparations de l'armoire électrique du terrain de boules compte tenu du coût.

Il a été décidé de rénover les trottoirs endommagés rue de l'Eglise (montant 1 576€).

Le conseil constitutionnel impose de modifier la composition des conseils communautaires dès que le conseil municipal d'une commune membre est partiellement ou intégralement renouvelé. Suite à l'élection municipale partielle à Bretteville le Rabet, la représentation d'Urville passe de 2 représentants à 1 représentant titulaire

et 1 suppléant, 4 autres communes sont dans le même cas.

## Conseil du 3 novembre :

Le taux communal de la taxe d'aménagement est reconduit à 3%. Le conseil valide la candidature de la commune pour la mise en place d'une borne de recharge des véhicules électriques et hybrides. 250 bornes sont prévues dans le département.

Il est décidé de créer un poste d'agent d'entretien polyvalent (CAE de 2 ans à temps plein) en remplacement de l'emploi saisonnier existant.

Divers rapports concernant la distribution de l'eau, le retraitement et le réseau communal ont été présentés.

Afin d'anticiper les travaux de rénovation du réseau, il est décidé de passer la taxe d'assainissement de 0,61 à 0,64€HT/m<sup>3</sup>

## Cérémonies et commémorations

(chambre basse du parlement polonais), qui a rendu hommage aux soldats tués au cours des opérations du D-Day.

Le 23 août, l'Association Nationale du Souvenir de la 1<sup>ière</sup> Division Blindée Polonaise avait organisé une messe au cimetière d'Urville-

Langannerie suivie d'un dépôt de gerbes.

Enfin, le 11 novembre a eu lieu la commémoration de l'armistice de la Première Guerre Mondiale au monument aux morts place de la Mare. La cérémonie a été suivie du verre de l'amitié à la mairie.

## Animations et vie des associations

### Gymnastique Volontaire Urvillaise

Créée l'année dernière, elle enregistre plus de 25 inscriptions pour l'année 2014-2015. Le cours se déroule en musique dans la salle des fêtes du village le mercredi de 19h30 à 20h30 pendant les périodes scolaires. Les personnes de tout âge qui souhaitent se joindre au groupe peuvent encore le faire (le tarif sera établi au prorata des mois de présence restants.)

### Chasse communale d'Urville

Elle regroupe 28 chasseurs dont 13 actionnaires (personnes extérieures à la commune) et 15 sociétaires (habitants d'Urville). Le territoire de chasse s'étend sur 200 ha dont 15 ha de bois et 185 ha de plaine. Les

efforts réalisés pour favoriser la reproduction et les conditions climatiques de cette année ont permis d'apercevoir en début de chasse des compagnies de perdrix sauvages et des lièvres en quantité supérieure à l'année dernière ainsi que des chevreuils. Le 19 Octobre a eu lieu le rituel petit déjeuner aux tripes, suivi d'une matinée de chasse et qui s'est terminée par un pot de l'amitié auquel étaient conviés les propriétaires de terrains et Madame le Maire.

### Comité des Fêtes

Le 29 juin était organisé le traditionnel rallye vélo qui a connu cette année un record de participants avec plus d'une

centaine d'inscrits.

Puis le vide grenier a regroupé le 14 septembre 50 exposants dans un nouvel espace puisqu'il a déménagé cette année du site de l'ancienne école vers la salle multi-activités.

Enfin le comité a organisé le 1<sup>er</sup> novembre son premier loto.

L'animation de la commune se prolongera pour cette fin d'année par la traditionnelle visite du Père Noël et de son âne le 21 décembre. Le Père Noël invite les enfants de la commune à le suivre pour un goûter offert à la salle multi-activités. Puis, le 23 décembre, aura lieu la distribution des colis pour les anciens.

## Aménagements et travaux



Retrait d'une section de canalisation rue de la Moinerie

Après une période intense de travaux, les derniers mois ont été plus calmes.

Septembre a vu la démolition de l'ex-maison « Houel » route de Barbery par l'entreprise DESCAMPS. Reste à définir l'aménagement de cette zone.

Depuis le 26 octobre, la société VAUGEOIS met en œuvre les plantations dans la rue de la Mine (Ecole Publique du Roselin).

Le 17 novembre, deux nouveaux chantiers ont démarré. En premier lieu, des travaux de voirie et trottoirs dans le lotissement « Coteaux de la Laize », rue des Canadiens. L'entreprise SBTP BIHEL est chargée de cette mission. En parallèle de ces travaux, la commune engagera la rénovation

de la rue du Stade (bordures et bitume) financée totalement par une taxe PVR (Participation pour Voirie et Réseaux) imputée au lotisseur.

Ont également débuté les travaux d'assainissement dans la rue de la Moinerie. Un retard important sur ce projet est dû à la société SADE qui, faute d'habilitation pour le retraitement de l'amiante, va soustraire la réalisation des travaux à l'entreprise SOGEA.

Les entreprises et la commune s'efforceront de minimiser les désagréments liés à ces travaux. Cependant, la circulation dans les rues sera perturbée ou pourra être ponctuellement interdite. Chaque riverain concerné a été informé individuellement.

## Urville, hier et aujourd'hui

### CAEN-FALAISE : ARRET URVILLE

La ligne ferroviaire Caen-Falaise est mise en service en 1900 et inaugurée 2 ans plus tard. Cette voie sert à la fois au transport de marchandises et de passagers.

Avec 45 km, elle est la plus longue ligne des CFC (Chemins de Fer du Calvados) mais aussi la plus dangereuse. En 8 ans, 40 déraillements ont eu lieu dont 15 accidents graves faisant 4 morts.

Le train allant à 14 km/h, 3h20 de trajet sont nécessaires pour aller de Falaise à Caen.

Desservant de nombreux villages, des gares étaient installées dans tous les endroits où il s'arrêtait.

Suivant la vallée de la Laize, le train arrivait de Gouvix à Urville en passant près des anciens bureaux de la mine, remontait vers la place de la Mare, allait vers la gare où il s'arrêtait puis repartait vers Saint Germain le Vasson.

La gare d'Urville subsiste encore aujourd'hui, c'est la petite maison bleue, l'avant dernière sur la droite, lorsque l'on quitte Urville pour aller

vers Saint Germain le Vasson.

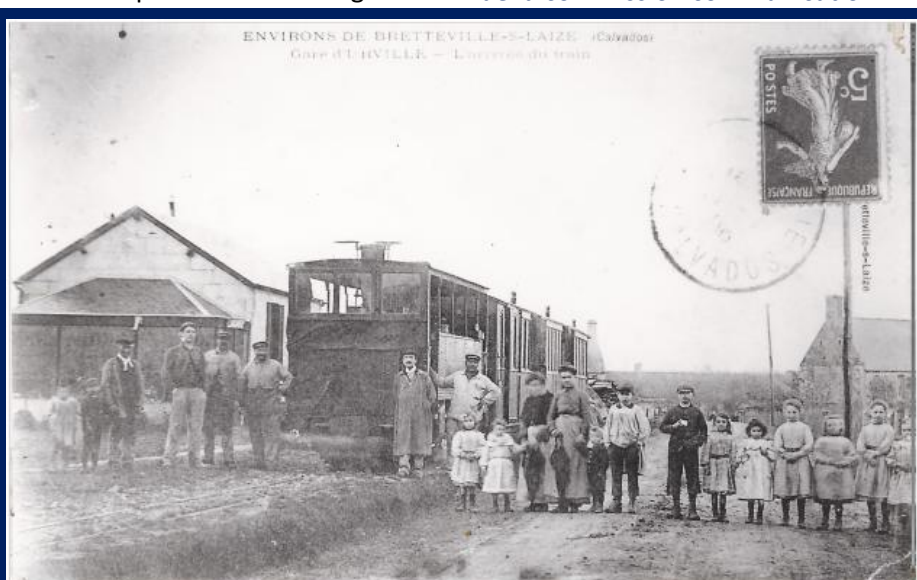
D'après les témoignages des gens qui empruntaient ce train, il était courant de ne pas attendre l'arrêt du train pour descendre : il était en effet si peu rapide lorsqu'il s'agissait de gravir une côte qu'il n'était absolument pas dangereux de « descendre en marche ».

Mais l'essor de l'automobile et surtout des transports en commun (autocars) mit fin dans les années 30 à ce « petit train ». La ligne fut

conservée jusqu'à Potigny mais uniquement pour le transport des productions minières.

*Merci à toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de cet article.*

*Si vous souhaitez proposer un témoignage, n'hésitez pas à laisser un message à la mairie à l'attention de la commission communication.*



# Informations pratiques

## MAIRIE

Accueil du public : Lundi, mardi, mercredi, vendredi 10h – 12h  
Lundi, Jeudi 16h-18h  
Tél / Fax : 02 31 23 54 08 ou 09 63 51 06 29, Email : [mairie.urville1@wanadoo.fr](mailto:mairie.urville1@wanadoo.fr)  
**ATTENTION : mairie fermée du 24 au 31 décembre, permanence uniquement pour inscription sur les listes électorales 31/12/2014 de 9h à 11h**

### NAISSANCES

Arthur JARRY, 26 /06 /2014  
Gabin VERGES, 29/07/2014  
Elyne MASSON, 30/07/2014  
Ivanoé MAHEUT, 18/09/2014  
Ethan TANGUY-BREHERET, 25/09/2014  
Naël BASTARD, 07/10/2014  
Lucie LEVALLOIS, 15/10/2014  
Inès FOUQUES, 14/11/2014  
Lorenzo BERTHE, 20/11/2014

### MARIAGES

Alexandra COLLIN et Quentin MAZET, 12/07/2014  
Isabelle RENARD et Gaëtan VILLEDIEU, 13/07/2014  
Julie LAULIER et Stephane LENOBLE, 19/07/2014  
Cindy LANGLOIS et Fabien LALOI, 13/09/2014  
Cindy VIBERT et Damien FOURNET, 20/09/2014  
Magali MICHEL et David MONFORT, 4/10/2014

## ASSOCIATIONS

Pêche : Président : André PIATAKOFF  
Contact : Catherine QUERTINMONT 02 31 23 82 44  
Chasse : Président Jean Michel LENEVEU 02 31 44 55 30  
Comité des Fêtes : Président Bernard MARIE 02 31 23 55 09  
Association Urvillaise de Gymnastique Volontaire :  
Présidente Marielle DAUZATS 06 19 91 01 25  
Club des Retrouvailles : Présidente Jeanine PARIS  
Contact Anne Marie LEBOURGEOIS 02 31 23 80 71  
Comité de jumelage du Cingal (Allemagne) :  
Présidente Anne Marie BRETEAU  
Contact Marielle DAUZATS 06 19 91 01 25

## EVENEMENTS A VENIR

21 Décembre 2014 : Passage du Père Noël et de son âne Filou dans le village, suivi d'un goûter à la salle des fêtes à 16h30  
23 Décembre 2014 : Distribution du colis de Noël pour les anciens  
10 Janvier 2015 : Vœux du maire à la salle des fêtes

## MONOXYDE DE CARBONE : PREVENIR LES INTOXICATIONS



Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année, en France, plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an. Il peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

C'est un gaz inodore, incolore et non irritant. Il est donc difficile à détecter. Après avoir été respiré, il se fixe sur les globules rouges à la place de l'oxygène et peut s'avérer mortel en moins d'une heure. En cas d'intoxication grave (chronique ou aiguë), les personnes gardent parfois des séquelles à vie.

En Basse Normandie, une vingtaine de situations d'intoxication au monoxyde de carbone sont signalées chaque année, principalement dans l'habitat. Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage : aérez au moins 10 minutes par jour et veillez à ne pas obstruer les entrées et sorties d'air de votre logement.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.
- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.



Pour en savoir plus : un site internet dédié à la prévention des accidents domestiques et la qualité de l'air intérieur [www.prevention-maison.fr](http://www.prevention-maison.fr). Un dépliant est aussi disponible en téléchargement sur les sites [www.inpes.sante.fr](http://www.inpes.sante.fr) (rubrique accidents de la vie courante), [www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr) et [www.ars.basse-normandie.sante.fr](http://www.ars.basse-normandie.sante.fr).

## SMICTOM DE LA BRUYERE

Tél : 02 31 23 84 63  
Email : [smictomdelabruyere@gmail.com](mailto:smictomdelabruyere@gmail.com)

Calendrier prévisionnel des collectes

### DECEMBRE 2014

| D  | L  | M  | M  | J  | V  | S  |
|----|----|----|----|----|----|----|
|    | 1  | 2  | 3  | 4  | 5  | 6  |
| 7  | 8  | 9  | 10 | 11 | 12 | 13 |
| 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 |
| 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 |
| 28 | 29 | 30 | 31 |    |    |    |

### JANVIER 2015

| D  | L  | M  | M  | J  | V  | S  |
|----|----|----|----|----|----|----|
|    |    |    |    | 1  | 2  | 3  |
| 4  | 5  | 6  | 7  | 8  | 9  | 10 |
| 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 |
| 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 |
| 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 |

### FEVRIER 2015

| D  | L  | M  | M  | J  | V  | S  |
|----|----|----|----|----|----|----|
| 1  | 2  | 3  | 4  | 5  | 6  | 7  |
| 8  | 9  | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 |
| 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 |
| 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 |

### MARS 2015

| D  | L  | M  | M  | J  | V  | S  |
|----|----|----|----|----|----|----|
| 1  | 2  | 3  | 4  | 5  | 6  | 7  |
| 8  | 9  | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 |
| 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 |
| 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 |
| 29 | 30 | 31 |    |    |    |    |

- Ordures ménagères en sacs transparents
- Emballages ménagers recyclables en sacs jaunes

Sortir les sacs poubelles la veille au soir du jour du ramassage

**En cas de non ramassage, merci de contacter le SMICTOM par téléphone ou par email**

## DECHETTERIE LES AUCRAIS

Pôle Environnement de la Bruyère  
14190 URVILLE  
Tél site : 02 31 23 58 31  
Tél déchetterie : 02 31 23 59 12

**Horaires du 22/09/2014 au 31/05/2015**  
Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi :  
9h-11h45 / 14h-16h45  
Samedi : 9h-11h45

## LOCATION SALLE



Contact : Mairie  
Tarifs week end  
- Habitants : 250€ + fonctionnement  
- Extérieurs : 530€ + fonctionnement